

AMENAGEMENT LOCAL
Plan de zones

MENSURATION OFFICIELLE		
ETABLI ET IMPRIME AVEC LES DONNEES DE LA MENSURATION OFFICIELLE LE		
27 JANVIER 2025		
AUTORITE COMMUNALE		
DEPOT PUBLIC	DU 21 JUN 2024 AU 22 JUILLET 2024	
ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLEE COMMUNALE LE		
AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE	LE PRESIDENT	LA SECRETAIRE
LA SECRETAIRE COMMUNALE SOUSSIGNEE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INDICATIONS CI-DESSUS		
	SIGNATURE	TIMBRE
AUTORITE CANTONALE		
EXAMEN PREALABLE DU	3 OCTOBRE 2023	
APPROUVE PAR DECISION DU		
SERVICE DU DEVELOPEMENT TERRITORIAL SECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE LA CHEFFE DE SECTION	SIGNATURE	TIMBRE

Légende

ZONES A BATIR

CA

Zone centre A

CAa/Cba

Zone centre A/B, Secteur a

CBb

Zone centre B, Secteur b

MA

Zone mixte A

HA

Zone d'habitation A

UA

Zone d'utilité publique A

SA

Zone de sport et de loisirs A

ZONES AGRICOLES

ZA

Zone agricole A

ZONES PARTICULIERES

ZFA

Zone de fermes A

ZVA/ZVB

Zone verte A/B

ZTA

Zone de transport A

ZTB

Zone de transport B

PLANS SPECIAUX

PS

Séparation des zones et secteurs

PS

Secteur à développer par plan spécial

PERIMETRES PARTICULIERS

PV

Périmètre de protection des vergers

PP

Périmètre de protection du paysage

PN

Périmètre de protection de la nature

PDN

Périmètre de danger naturel

PRE

Périmètre réservé aux eaux

PATRIMOINE ARCHITECTURAL, HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

Bâtiment inscrit au RBC

Bâtiment protégé

Croix

Borne

Objet local

Mur de pierres sèches

PATRIMOINE NATUREL

Bosquet, haie

Arbre

Grotte

Doline / Empoisseu

Cours d'eau et plan d'eau

Source

INFORMATIONS INDICATIVES

(Informations contraignantes selon art. 50 al 2 LCAT)

Limite communale

Forêt

Inventaire des sites archéologiques et paléontologiques

Modifications du Plan d'Aménagement Local